



## “ Édito ”

**L**estiacaises, Lestiacais, cher(e)s administré(e)s,

En ce mois de décembre mon éditorial se devrait d'être léger, animé par l'esprit festif annonciateur des fêtes de fin d'année mais les semaines s'écoulent et notre village vit toujours, comme le reste du monde, au rythme de la pandémie.

Je salue les actions municipales dans cette stratégie d'adaptation, notre quotidien est fortement impacté par ces nouvelles modalités de travail et d'organisation. Élu(e)s et salarié(e)s ont su faire face aux exigences et proposer de nouveaux modes opérationnels et relationnels pour continuer de rendre les services attendus par chacun de vous. Un grand merci à vous toutes et tous.

Notre école, portée par une magnifique équipe pédagogique, s'est adaptée aux protocoles, parfois incompréhensibles, successifs. Nos enfants, fatigués des contraintes imposées, ne lâchent rien. Leur énergie doit nous motiver et nous tirer vers l'avenir. Comme nous tous, ils ont été impactés par le lâche assassinat du professeur de collège Samuel Paty. Je veux ici rappeler que la laïcité est un principe républicain inscrit à l'article 1er de la Constitution. Elle garantit la liberté de conscience, et protège la liberté de croire, de ne pas croire, et de changer de conviction. La laïcité n'est pas une opinion, mais la liberté d'en avoir une, et de l'exprimer dans le respect de la loi et de chacun. Cette liberté d'expression, si chère à notre société, a une nouvelle fois, conduit à un acte odieux.

Soutenons la laïcité dans nos institutions publiques, particulièrement dans nos écoles. Permettons à nos élèves de construire leur esprit critique et d'acquiescer les règles de la vie en société.

Ce vendredi 4 décembre, les enfants des 4 classes, accompagnés de leurs maîtresses et maîtres, ont mis des mots, leurs mots, sur laïcité, liberté d'expression, tolérance et esprit critique. Ces mots, fruits de leurs fertiles échanges, lus devant les 4 nouveaux arbres de la cour d'école, étaient émouvants de vérité et de sincérité. Avec beaucoup d'humilité, je les remercie.

Cette année 2020, que d'aucuns avaient, par anticipation, notée 20/20, aura été pour le moins atypique, tumultueuse, contraignante, angoissante, ... nous avons tous hâte, et ce n'est pas coutume, qu'elle se termine, qu'elle tire sa révérence !

Mais je veux y voir du positif et souhaiter que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise et que nous soyons toujours en capacité de faire bloc, avec humanité et bon sens, dans l'avenir. Et enfin, tourner la page.

Que nos associations, encore à l'arrêt, puissent reprendre rapidement leurs activités et redonner à chacun ce lien social qui nous manque tant.

A tous, dirigeants et élu(e)s, gardez votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors des jours meilleurs.

En les attendant, cette période festive va nous permettre d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré les règles sanitaires qui perdurent.

*Daniel Bouchet, Maire.*

### Dans ce numéro :

- Urbanisme : que peut-on faire ?
- Laïcité : pour que s'enracinent nos valeurs.
- Cimetière : une politique de végétalisation affichée.
- Incivilités : pris la main dans le sac...d'ordures
- Le chantier de l'antenne 4G
- Page détente

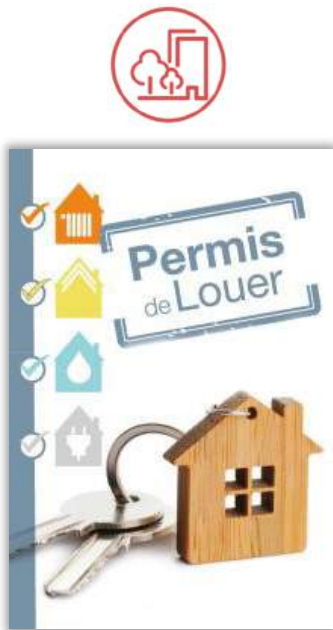


## “ Report de l'enquête de recensement. ”

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons **l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.** Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La

collecte sur le terrain entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire actuelle.

## “ Habitat locatif : des règles pour garantir un logement sain . ”



**L**a commune a ouvert une réflexion pour mettre en place le permis à louer afin de lutter contre l'habitat insalubre et améliorer le parc locatif. Ce dispositif d'autorisation préalable, déjà déployé à Cadillac et La Réole, permettrait d'assurer la sécurité des logements et ainsi améliorerait les conditions de vie et le bien-être des locataires.

### Concrètement, comment fonctionne le permis de louer là où il existe ?

Tout propriétaire voulant mettre un logement en location ou changer de locataire doit demander cette autorisation préalable à la mise en location à la mairie. Pour cela, il lui faut remplir un document

CERFA et la mairie a un mois pour lui répondre, sans quoi l'accord est tacite. Durant cet intervalle, la commune sollicite un technicien du SIPHEM (syndicat mixte interterritorial du pays du Haut Entre-deux-Mers) pour qu'il effectue une visite dans le logement et réalise des diagnostics (installation électrique, aération, garde-corps, etc.) attestant de son bon état.

Le coût de cette expertise s'élève habituellement à 300€ par logement, à la charge de la commune.

**Les bailleurs récalcitrants à l'application de cette règle et à la mise en conformité du logement (principe de la location instauré par la loi ALUR de 2014) pourront encourir une amende allant jusqu'à 15 000 € et une suspension des allocations.**

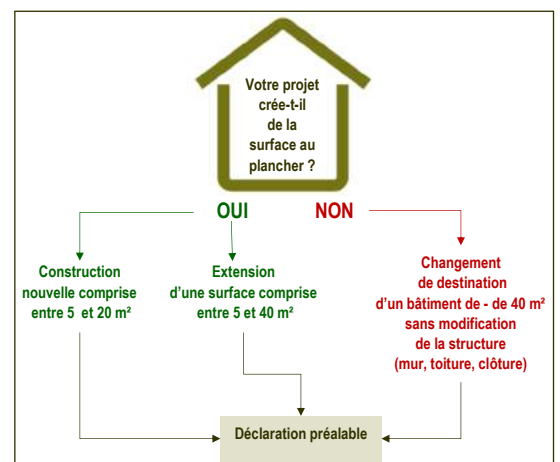
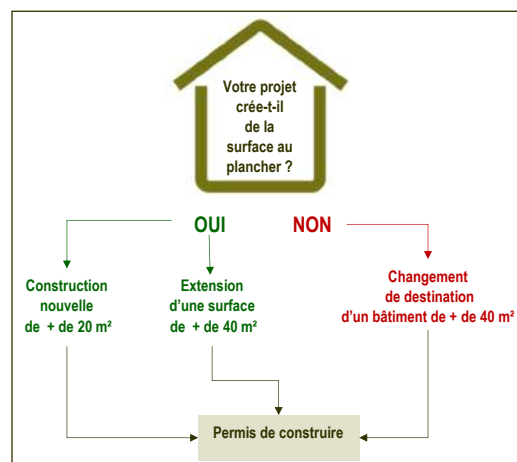
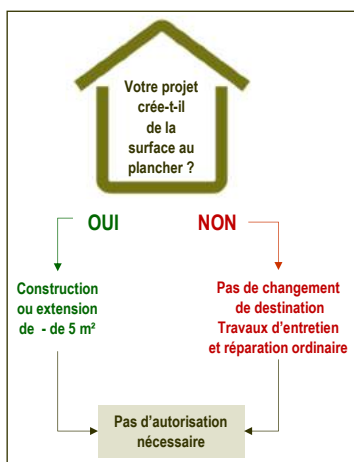
## “ Urbanisme : que peut-on faire ? ”

Le service urbanisme vous accompagne dans la réalisation de vos projets et vous renseigne sur les autorisations nécessaires.

La plupart des travaux sont soumis à une autorisation pour les particuliers ou les professionnels.

Il est indispensable de vous renseigner en mairie avant de débuter vos travaux.

Voici quelques croquis pour vous aider dans vos démarches.



### Enquête CEREMA

Suite aux inondations collinaires de juillet 2014 dues aux fortes pluies, le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), établissement public, réalise une étude précise, par modélisation numérique, des bassins

versants de la commune

Cette étude débouchera sur des interdictions et des préconisations..

En attendant son résultat pour fin 2022, toute nouvelle construction sur 80% de la commune est gelée.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour tout renseignement.

## “ Le chantier de l’antenne 4G quasi bouclé. ”



**N**ous avons tous fait l'expérience de la mauvaise réception de téléphonie mobile dans notre village et dans ses environs. Un opérateur a souhaité implanter chez nous une antenne relais 3G et 4G pour y remédier; une décision faisant partie d'un vaste plan pour couvrir le territoire national, et en particulier les zones rurales, en 4G d'ici à la fin 2020. L'installation de cette antenne est en voie de finalisation en lisière de l'ex-terrain de foot.

Et ce n'est pas une surprise : toutes les informations à ce sujet ont été partagées dans le journal municipal n°35 de septembre 2019. Un dossier d'information a été mis à disposition de la population pendant plusieurs semaines en mairie, comme le prévoit la réglementation pour ce genre d'équipement.

### **Petit coup d'oeil dans le rétro**

A l'origine, la commune n'était pas favorable à cette implantation et elle s'est prononcée contre le 11 octobre 2018. Le premier emplacement choisi par Bouygues Télécom était situé à côté de la station d'épuration. L'opérateur ayant informé les élus que des particuliers étaient disposés à accueillir l'antenne au fond de leur jardin, le conseil municipal a donc décidé, le 20 décembre 2018, de rouvrir la discussion pour identifier un site mieux adapté. Plusieurs propositions ont été faites à l'opérateur (sur les côteaux, en bord de Garonne) mais elles ont été refusées. Au bout de plusieurs mois, un

accord a été trouvé sur une parcelle de 36 mètres carrés de l'ex-terrain de foot. La location de ce terrain (à raison de 6000 euros par an) et l'aménagement d'un chemin d'accès ont été approuvés le 22 mai 2019.

*(Les comptes rendus des conseils municipaux sont tous accessibles sur notre site internet)*

### **Ce que nous savons sur les émissions de ces antennes aujourd'hui.**

La présence d'une antenne, et des ondes qu'elle émet, suscitent toujours des questions légitimes chez les riverains. En l'état actuel des connaissances scientifiques, il n'existe aucun consensus sur la dangerosité de ce champ électromagnétique sur la santé.

Ce que l'on sait, et ce que rappelle l'agence wallonne de l'environnement en Belgique, c'est qu'une antenne de téléphonie mobile entraîne une exposition aux ondes "1000 à 100 000 fois plus faible que celle liée à l'usage d'un téléphone portable". Ces équipements émettent un faisceau de radiofréquence assez étroit, situé dans un plan presque parallèle au sol et le champ électromagnétique observé dans leur environnement direct est "très faible". "Tout bâtiment situé sous l'antenne ou à proximité immédiate du pied d'un pylône n'est normalement pas affecté – ou d'une façon très marginale – par le rayonnement", explique l'agence wallonne. A l'inverse, un bâtiment situé à plusieurs centaines de mètres peut être davantage exposé aux ondes.



Depuis 2014, chacun peut demander gratuitement (**sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)**) une mesure de l'exposition d'un espace public ou de locaux d'habitation aux ondes électromagnétiques.

A votre disposition : le **0970 818 818** (centre d'appel de l'Agence nationale des fréquences radio) et une brochure de l'Etat «**surveiller et mesurer les ondes électromagnétiques**» sur **[www.cartoradio.fr/cartoradio/web/html/mesures/](http://www.cartoradio.fr/cartoradio/web/html/mesures/)**

## “ Journée défense et citoyenneté (JDC). ”



### **Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser.**

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement.

L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscriptions aux examens ou au permis de conduire). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). La période du recensement militaire dépend de la situation du jeune.

### **Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de votre anniversaire.**

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile). Vous devez fournir les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide et le livret de famille à jour.

## “ Laïcité : pour que s'enracinent nos valeurs. ”



**L**a mairie de Lestiac a proposé à l'école d'attribuer symboliquement aux quatre nouveaux arbres plantés dans la cour des CM2 les noms de : **Laïcité, Liberté d'expression, Tolérance, Esprit critique.** Et que chacune de nos quatre classes soit, en quelque sorte, la gardienne d'un arbre et de la valeur qui lui est désormais attachée pour en prendre soin et les faire grandir ensemble.



Ce baptême républicain, c'est notre façon de rendre hommage à **Samuel Paty**, l'enseignant du collège de Conflans-Sainte-Honorine, lâchement assassiné à la veille des vacances de Toussaint. Car ce sont ces quatre valeurs, à la base de notre démocratie, qui ont guidé la ligne de conduite de ce professeur. Et cette ligne, cela doit - si ce ne l'est déjà - être aussi la nôtre.



Chaque classe a choisi sa valeur et les élèves, encadrés par leur maître ou leur maîtresse, ont rédigé un court texte expliquant quel sens revêtent à leurs yeux la laïcité, la tolérance, la liberté d'expression et l'esprit critique.

Devant le maire et quelques élus, le 4 décembre dernier, les enfants ont lu leurs mots, qui avaient été gravés sur quatre planchettes, avec l'aide de plusieurs parents (Mmes Zanetti et Lecointe et M. de La Llave).



Bref c'est toute notre communauté éducative qui a mis la main à la pâte. Leurs messages sont désormais suspendus aux troncs des deux érables du Japon et des deux liquidambars.



En France, chacun a le droit de croire dans la religion de son choix ou de ne croire en aucun Dieu. Mais personne ne peut imposer sa croyance aux autres, et encore moins blesser ou tuer autrui au nom de cette croyance.

L'école publique a au cœur ce principe de laïcité, depuis la séparation de l'Église et de l'État, votée sous la IIIe République en 1905. Elle a aussi pour mission de faire de nos enfants des citoyens éclairés, libres de s'exprimer et ouverts à la différence. Des citoyens capables aussi de dire "non" et de questionner avant de faire leurs propres choix. Et cela vaut pareillement pour les enfants devenus grands que nous sommes.

## “ Incivilités : pris la main dans le sac... d'ordures. ”

**C**omme beaucoup d'autres communes, nous sommes victimes de dépôts d'ordures ou de dépôts sauvages, que ce soit à côté des containers à verres ou à vêtements, en bordure de Garonne ou tout simplement jetés depuis sa voiture le long des chemins. Si beaucoup passent à travers les mailles du filet, il nous arrive régulièrement de prendre sur le fait ces indécents.

**Exemples** : il y a quelque temps, nous avons rapporté trois gros sacs d'ordures ménagères (abandonnés en bordure de Garonne) devant la porte d'entrée de leur propriétaire. Cet été, un habitant du Haut Langoiran a été prié d'enlever l'équivalent

d'un demi-camion, déversé à côté des containers à verre. Récemment c'est le propriétaire d'un dépôt en bordure de Garonne qui a été verbalisé.

Le gouvernement a décidé récemment de durcir le montant des amendes.

### Ce que vous risquez ?

- Pour les petits dépôts sauvages > **une amende entre 68€ et 135€.**
- Pour les dépôts plus importants > **une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ avec à chaque fois enlèvement par son propriétaire.**
- Sinon la commune peut évacuer les déchets et facturer les frais occasionnés avec amende à son propriétaire.

Alors ayons les bons réflexes et le réflexe déchetterie !



**La déchetterie de Béguey est ouverte :**  
**Le lundi de 13h30 à 17h**  
**Du mardi au samedi de 9 à 12h30**  
**et de 13h30 à 17h .**

## “ La gendarmerie de Créon teste l'accueil sur rendez-vous. ”

**L**a communauté de brigades de Créon va tester de nouvelles modalités d'accueil du public en gendarmerie à compter du 30 novembre 2020. Cette brigade, et celle-ci uniquement (celles de Langoiran et Targon étant fermées au public), va réserver tous les jours, une demi-journée d'accueil aux plaintes sur rendez-vous. Ce qui signifie, pas d'accueil physique à la gendarmerie de Créon pendant ces créneaux. Sauf, bien sûr, pour les cas d'urgence pour lesquels un gendarme sera toujours disponible pour recevoir les plaignants et engager une enquête rapide.

Concrètement, que se passera-t-il lors de l'accueil en matinée à la gendarmerie ?

❶ – **un citoyen veut faire une main courante** ou son récit relève de la main courante. Le gendarme de permanence téléphonique lui demandera de rédiger une pré-plainte en ligne, où il mentionnera, dans l'exposé des faits, qu'il s'agit d'une main courante. Dès la réception de sa pré-plainte sur la boîte mail gendarmerie de l'unité, celle-ci est transformée en main courante, signée, scannée et envoyée au requérant. S'il n'a pas de mail, un militaire pourra directement l'amener à son domicile.

❷ – **un citoyen veut déposer une plainte.** Si celle-ci peut être traitée à distance, il sera dirigé vers la rédaction d'une pré-plainte en ligne. À réception de cette dernière sur la boîte mail gendarmerie de l'unité, le chargé d'accueil fixe un rendez-vous avec le requérant pour signature et remise de la plainte. Il reprendra contact avec le requérant pour éclaircir, compléter et finaliser cette dernière au besoin. L'idée étant juste de signer la plainte.

❸ – **un citoyen se présente pour une affaire complexe** nécessitant des investigations rapides avec possibilité de garde à vue dans la foulée. Il est accueilli et sa plainte est prise par l'officier de police judiciaire de permanence à l'unité.

Ainsi, toute personne qui se présente au portillon de la gendarmerie de Créon sera en mesure d'être prise en charge par un militaire de manière téléphonique ou bien physique.

Cette nouvelle organisation a plusieurs objectifs :

- **désengorger** l'accueil de la gendarmerie et respecter les mesures sanitaires.
- **offrir** aux citoyens un accueil de meilleure qualité et plus personnalisé.
- **optimiser** le temps de traitement des plaintes. Lesquelles seront de plus en plus dématérialisées.



Les rendez-vous seront pris via la plateforme numérique **service-public.fr** . Et cet accueil sur rendez-vous se **fera les matinées, du lundi au samedi 8h-12h et le dimanche 9h-12h, sauf les jours fériés.** Pendant ces créneaux, les requérants pourront toujours joindre par téléphone un agent présent sur place.

## “ Cimetière : une politique de végétalisation affichée ! ”



**L'**arrêt des désherbants chimiques nous oblige à repenser les méthodes d'entretien du cimetière et d'envisager sa conception d'une autre manière. La standardisation industrielle et le désherbage chimique ont complètement modifié le visage de nos cimetières, devenus austères, sans identité. Si l'on remonte avant les années 50, les cimetières étaient des lieux de vie et de promenade. Les herbes étaient laissées hautes entre les tombes en pierre et les chemins étaient fauchés. Comme beaucoup d'autres communes, nous avons fait le choix de l'enherbement, ce qui ne veut pas dire cimetière à l'abandon.

Il faudra au moins trois ans pour obtenir le résultat escompté.

Nous vous demandons un peu d'indulgence et de patience pendant ce laps de temps. Des plantations seront également effectuées afin de rendre notre cimetière moins austère et masquer certaines clôtures.

Des panneaux d'information ont été installés pour vous expliquer notre démarche et nous aider à mieux trier les déchets et recycler. En respectant les consignes de tri dans les bacs mis à disposition à l'entrée du cimetière, le travail de notre employé communal en est ainsi facilité.

N'hésitez pas à nous faire part de vos impressions, vos remarques et pourquoi pas votre aide.



## “ Frelon asiatique : pensons à signaler les nids . ”

**L**es frelons asiatiques sont une espèce invasive et destructrice. Ils envahissent de plus en plus le territoire, bénéficiant de conditions climatiques favorables et constituent une menace pour nos abeilles domestiques (qui constituent à 80% leur nourriture) ainsi que pour les autres insectes pollinisateurs. Ces frelons s'attaquent en effet aux ruches, en établissant leurs nids alentour. Nos vergers subissent la même attaque.

### Notre écosystème et la biodiversité sont mis en danger.

La lutte contre cette espèce se fait essentiellement par un piégeage et la destruction de leurs nids.

Tout au long de l'année, un repérage des nids s'avère donc utile pour les éradiquer et éliminer complètement l'essaim.

Mais les détruire nécessite des règles très précises et une intervention inadéquate peut entraîner la dissémination et la prolifération des insectes.

A Lestiac, le GDSA33 (groupement de défense sanitaire des abeilles de Gironde), qui bénéficie d'une subvention de la commune, met gracieusement à votre service, un perchiste, Henri Grenier, qui intervient à votre demande.

**Chez les frelons asiatiques, le cycle de vie d'une reine est d'un an. La période de reproduction est de septembre jusqu'aux premières gelées. Si les nids ne sont pas réutilisés l'année suivante, les jeunes reines, qui passent l'hiver souvent enterrées, fonderont leur propre nid dès février.**

> Contact : <https://www.asalfa.com>  
Henri Grenier 06 95 81 70 69



## “ Le saviez-vous ? ”



**L**e monument aux morts de Lestiac est l'oeuvre de deux artisans du Tourne, les Frères Geneste (l'un sculpteur statuaire, l'autre maçon) qui ont réalisé nombre de monuments de ce type dans notre canton après la première guerre mondiale.

C'est le 9 août 1919 que le maire de l'époque, M. Marchés, annonce, dans son discours rendant hommage aux "enfants morts pour la patrie", l'édification d'un "mausolée dans le cimetière" en leur honneur. Un autre emplacement est finalement retenu un an plus tard, à côté de l'église.

Pour financer ce monument, une souscription publique, via l'achat de bons de la défense nationale, est lancée en 1920. Elle permettra de récolter au total 5 200 francs. La commune, faisant valoir les "ressources modiques" de sa population, demande aussi l'aide de l'Etat et le préfet octroie royalement une subvention de ... 60 francs! Insuffisant pour couvrir le coût du projet des frères Geneste qui s'élève à 7 000 francs et la mairie puise donc dans ses réserves pour combler la différence.



Cérémonie du 11 novembre 2020

Le monument aux morts sera inauguré le 12 décembre 1922 en présence de M. Martinvalle, le maire, du député, M. Capus, du conseiller d'arrondissement, M. Baillon, et de M. Dutil, instituteur à Lestiac depuis plus de 50 ans. Sous sa houlette et sous celle de sa collègue, Mlle Bourguignon, treize élèves de l'école ont entonné des chants patriotiques pour célébrer ce jour-là les 15 poilus de notre village tombés au combat .

*(Merci à Roger Carteau pour avoir exhumé cet historique de nos Archives municipales !)*

**AMADE Roger** né le 19-02-1894 Soldat décédé le 16-07-1915 à Jonchery sur Vesle dans la Marne de blessures de guerre.

**BELLOC Pierre** né le 25-11-1857 Lieutenant-colonel décédé le 2-01-1915 à Caudéran de blessure par explosion au cours des expériences de lancement de grenade.

**BIENDON Roger** né le 14-02-1890 soldat décédé le 22-08-1914 à Ochamps en Belgique, tué à l'ennemi.

**BONTEMPS Roger** né le 17-04-1890 soldat 2ème classe décédé le 1-09-1916 à Etinchery dans la Somme, blessure de guerre.

**BRIOL René** né le 27-05-1896 soldat 2ème classe décédé le 15-04-1918 à Passel dans l'Oise, tué à l'ennemi.

**CAZENAVE Arnaud** né le 6-08-1884 soldat 2ème classe décédé le 6-12-1917 à Bois Brûlé dans la Meuse, tué à l'ennemi.

**COURONEAU Alexis** né le 1-11-1872 sous-lieutenant décédé le 13-11-1917 à Neuville sur Saône dans le Rhône, décédé au cours d'une convalescence.

**DUBUC René** né le 13-12-1891 soldat, décédé le 22-08-1914 à Ochamps en Belgique, tué à l'ennemi.



**GRENIER Fernand Alfred** né le 24-10-1882 soldat 2ème classe, décédé le 28-10-1915 à Beauséjour dans la Marne, tué à l'ennemi.

**GUINAT Pierre** né le 10-01-1886 soldat 2ème classe, décédé le 24-11-1914 à Bapaume de blessures de guerre.

**HONQUELY Raoul** né le 29-05-1896 soldat 2ème classe, décédé le 4-06-1918 à Villers Lafosse dans l'Aisne, tué à l'ennemi.

**LACAVE André** né le 22-07-1895 soldat 2ème classe, décédé le 21-06-1915 aux Dardanelles en Turquie, tué à l'ennemi. (C'est le front d'Orient, Salonique est en Grèce et les combats se déroulent dans le détroit des Dardanelles en Turquie.)

**MILLET René** né le 17-08-1877 soldat 2ème classe, décédé le 26-12-1917 à Somme Suippes dans la Marne, tué à l'ennemi.

**SUZANNE François** né le 5-05-1898 soldat, décédé le 2-09-1918 à Béthencourt dans la Somme, tué à l'ennemi.

**TONEL Paul** né le 21-05-1887 sous-lieutenant, décédé le 7-08-1916 à Vaux-Chapitre, tué à l'ennemi.

*D'après les recherches de Gérard Labrune*

## “Loisirs Evasion Lestiac : la promesse de se retrouver !”



**N**ous avons tant de plaisir à venir chaque jeudi à la maison des associations autour d'une partie de cartes ou de boules. Et voilà qu'un méchant virus est venu contrarier la quiétude de notre vie ! Finis les bisous, finies les discussions animées, finis les goûters...

La petite accalmie de l'été avait tout de même permis à certains d'entre nous de relancer des parties de pétanque. Et Claire Sancier, au château Bellegarde, avait gentiment accueilli le groupe de gym douce depuis septembre. Mais ces séances ont dû s'interrompre avec la recrudescence du virus qui nous a obligés à nous confiner chez nous et pour certains à rester isolés !

Un crève-cœur pour tous certes mais soyons raisonnables et limitons les

contacts à la sphère familiale.

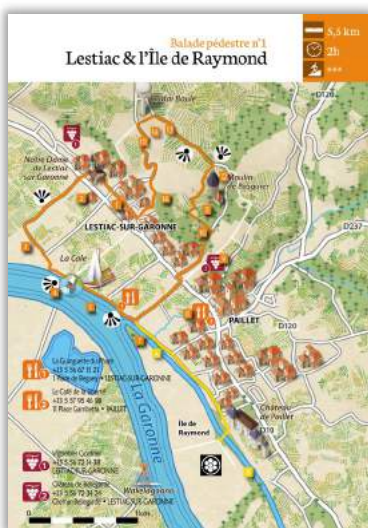
La pandémie nous rappelle non seulement notre fragilité, mais aussi que nous devons veiller les uns sur les autres. Pensons ainsi à prendre contact avec nos amis que nous ne pouvons plus voir. Ce ne sont que quelques minutes dans une journée mais qui peuvent faire toute la différence pour quelqu'un qui se sent seul.

Pour se rappeler les bons moments, Loisirs Evasion Lestiac partage quelques photos souvenir puisées dans ses archives.

Et vous dit à bientôt quand on aura «corona viré le virus» !

**> Contact : Alain Lalanne, président  
06 31 72 35 61 - Betty Pees, secrétaire,  
06 75 05 99 31**

## “Les Amis de la Nature : confinés mais du bon pied.”



**D**epuis l'assemblée générale de décembre 2019, notre association de marcheurs s'est adaptée aux différents protocoles sanitaires et a pu organiser à ce jour, dans le respect des contraintes 10 randonnées pédestres de journée ou demi-journée (avec environ 120 participants) sur les territoires voisins de Lestiac sur Garonne pour beaucoup. Les Amis de la Nature ont dû annuler quelques sorties (dans le Lot en juin, et leurs balades semi-nocturnes de l'été) mais pas la découverte du village de Lestiac sur Garonne, pour les Journées du Patrimoine, qui a rassemblé 22 personnes le 19 septembre dernier.

L'association, au travers de six de ses adhérents, a aussi poursuivi sa contribution bénévole au repérage et avis sur les 25 boucles pédestres balisées

existant sur la CDC Convergence Garonne, afin de pérenniser les plus intéressants. Avant le confinement décidé en octobre, elle avait travaillé sur une douzaine de ces circuits dont ceux de Lestiac évidemment.

Aujourd'hui, comme beaucoup d'associations pratiquant des activités de plein air, elle a dû mettre en sommeil randos ou balades nature, tout comme ses réunions. Son assemblée générale du 1<sup>er</sup> décembre aura une forme particulière et se fera par correspondance.

Malgré ce contexte difficile, les Amis de la Nature-Pays de Gironde, présents depuis 2004 à Lestiac sur Garonne, font leur maximum pour ne pas disparaître du paysage et pour vous proposer dès que possible des activités et de nouvelles formules d'adhésion.

**> Contact : Alain Martin, président  
06 81 29 08 85**



## “ Le nouveau projet de la Cale. ”

**D**epuis 2013 l'association « La Cale » s'est créée avec pour but la valorisation du patrimoine fluvial. Jusqu'à présent les adhérents se sont attelés à la remise à jour de la cale (l'ancien port du village), à son entretien ainsi qu'à l'aménagement des abords (tables de pique-nique, bancs, création d'un parcours pédagogique). Pour le moment quatre panneaux ont été installés, d'autres sont en préparation.

Lors de son assemblée générale, le 5 septembre dernier, en bord de Garonne, l'association a validé un nouveau projet : la création et l'installation d'un carrelet, place de Béguey au Cap Horn, proche de la Guinguette. Cet emplacement n'est pas le fruit du hasard. En effet, c'est là, en 1844 qu'un débarcadère a été installé pour le bateau à vapeur qui reliait Bordeaux à Cadillac.

Pendant des dizaines d'années, l'occupant de ce lieu, qui payait la taxe d'occupation à VNF (Voies Navigables de France), s'est volontairement laissé envahir par la végétation et y a

entreposé tout ce qu'il trouvait, ce qu'il chinait ou tout simplement ce que la Garonne y déposait. Résultat : les membres de La Cale se retrouvent avec une quantité colossale de végétaux et d'ordures en tout genre à évacuer.

A ce jour, ce sont près de 2 tonnes d'ordures et d'encombrants apportées en déchetterie, 4 camions de ferraille, et le Semoctom doit venir sur place pour broyer tous les végétaux.

Un travail titanesque mais nécessaire car avant toute construction d'un carrelet, l'association veut redonner de la visibilité sur le fleuve. Heureusement, l'équipe de bénévoles est de plus en plus nombreuse à s'activer. Grand merci à elle !

Tous les habitants sont invités à passer voir le chantier, à les rencontrer, ou tout simplement à suivre leurs activités sur facebook.

Des activités qui reprendront aussi sur l'eau lorsque les conditions sanitaires le permettront. Car l'association La Cale c'est aussi de la navigation !

> **Contact : Benoit Dupont, président**  
06 12 52 56 95  
[www.facebook.com/associationlacale](http://www.facebook.com/associationlacale)



## “ Les Loupiots vous donnent rendez-vous en janvier. ”

Malgré le confinement, la Cabane des Loupiots persiste dans son envie de nous réunir et de porter des projets à destination des familles.

En novembre, nous vous avons proposé une commande de sapins livrés aux écoles de Lestiac et Paillet début décembre.

Suite aux annonces du président de la

République, la séance de cinéma au Lux à Cadillac initialement prévue mi-décembre est reportée à début janvier. Et toujours en janvier des ateliers sont prévus en extérieur. Familles tenez-vous prêtes, on compte sur vous !

> **Contact :**  
[cabanesdesloupiots@gmail.com](mailto:cabanesdesloupiots@gmail.com)



## “ Réouverture de la bibliothèque. ”

Depuis le 2 décembre, la bibliothèque vous accueille aux jours et horaires habituels tout en gardant les précautions sanitaires d'usage.

Et très bientôt un nouveau service offert aux lecteurs inscrits : ils pourront bénéficier du **catalogue en ligne** pour découvrir l'intégralité des collections disponibles à la bibliothèque et réserver leurs livres et CD favoris depuis chez eux !

Par ailleurs, n'oubliez pas que votre inscription à la bibliothèque vous donne accès gratuitement aux ressources numériques de Biblio.gironde : des milliers de films, des documentaires, de la musique, des magazines, des contes, des jeux, de l'autoformation... en ligne !

> **Contact : [maisondesassociations35@orange.fr](mailto:maisondesassociations35@orange.fr)**  
ou 05 56 20 98 14  
**Ouvert au public les mercredi et jeudi de 16h30 à 19h.**



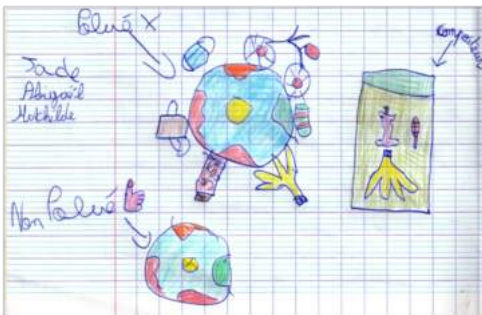
## “ Réduction des déchets : les enfants ont la parole. ”

**F**lorilège pioché dans les petits cahiers complétés par nos écoliers lors de la semaine européenne de réduction des déchets en novembre :

### Ce qui les met en pétard



- > les papiers que des camarades jettent dans le couloir de l'école
- > les très nombreux mégots de cigarettes dans les rues
- > les canettes et bouteilles plastiques abandonnées dans la nature
- > les masques en papier jonchent le sol
- > à Podensac, les emballages sales du fastfood MacDo
- > à la plage, les saletés sur le sable, les bouts de plastique dans la mer,



les mégots cachés dans les trous des rochers

### Leurs slogans



Stop à la pollution  
(Zoé, CM2)

C'est énervant tous ces déchets, c'est complètement nul, ça pollue la planète (Soane, CE1/CE2)

La pollution, c'est moche / La nature c'est bien / Alors faites-lui du bien (Yléna, CM2)

Les déchets vont faire du mal à la terre (Lucien, CE1/CE2)

Pourquoi tout le monde ne recycle pas alors que c'est bien pour la planète ? (Marie, CM2)



Sauvons notre planète / Arrêtez la pollution / Faites des efforts.  
(Mahira, CM2)

Respecter la planète, il faut ramasser les déchets (anonyme)

Les déchets ça pollue et un jour la planète n'existera plus, elle va se désintégrer (Suzanne, CE1/CE2)

Il ne vaut mieux pas ramener sa fraise en hiver (Aewen, CM1)

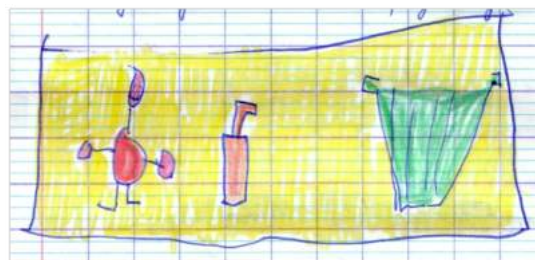
### Leurs bonnes idées



1. mettre plus de poubelles,
2. des sorties déchets pour nettoyer le village,
3. recycler, réutiliser.

" Une poubelle, c'est fait pour jeter les déchets" (Lucien, CE1/CE2),  
"pas pour les mettre à côté ou par terre"  
(Loane et Suzanne, CE1/CE2)

" Allez casser les pieds au maire pour mettre plus de poubelles et au Président pour qu'il mette plus de poubelles en France. Il faut faire une rébellion contre les déchets"  
(Antoine, CM1)



" Il faut mettre des poubelles (avec des bacs différents) pour le recyclage partout" (anonyme)

" Dans mon ancienne école, il y avait un concours de ramassage de détrit. C'était celui qui avait rempli le plus gros sac poubelle en kilos qui remportait un goûter gratuit. Tous les ans, j'ai gagné avec mon équipe. A la fin, je connaissais la ville par cœur" (Lylou, CM1)

" On pourrait faire un ramassage dans Lestiac, avec des gants, et récolter les choses que Jean-Luc (l'employé municipal) a dans les mains tous les matins, puis compter ce qu'on a ramassé" / "On pourrait faire ça même à l'école pour ramasser les peaux de clémentines et les cartes Pokémon qui traînent dans la cour" (Lya, CM1)

" Quand j'étais dans la forêt, on a vu un couteau, on l'a ramassé et lavé et on s'en est resservi. Vous devriez faire comme nous" (Alice, CE1/CE2)

" Les déchets sont interdits dans la mer car les poissons vont les manger. Alors, pour éviter ça, essaie de recycler les objets que tu trouves pour ne pas manger du poisson au plastique" (Aewen, CM1)

" Il ne faut plus utiliser de plastique pour ne pas polluer la planète" (Jade, CM1)

" On pourrait recycler des pots de yaourts vides (de la cantine) pour s'en servir pour des activités créatives (à la garderie)" (Mathilde, CM1)

" Plutôt que des masques en papier (qui se jettent), utilisez des masques en tissu (qui se lavent). Préférez aussi les sacs en tissu" (Margaux, CM1)

" On peut donner les vêtements à d'autres gens quand ils sont trop petits" (cahier des CM2)

" Remplacer les films plastiques (alimentaires) sur les boîtes par des tissus enduits de cire d'abeille" (cahier des CM2)

" Ma maman fabrique ses yaourts dans des pots en verre et ça ne pollue pas" (Loane, CE1/CE2)

## “ Défi déchets : c'est parti ! ”

Pour cause de confinement, les animations prévues localement pour la semaine européenne de réduction des déchets ont été annulées partout... sauf à Lestiac.

L'équipe municipale a réalisé une campagne d'affichage à la cantine et à l'école, afin de sensibiliser les enfants sur un mode humoristique.

Les invitant à trier, à moins gaspiller la nourriture et à respecter les locaux ainsi que le travail du personnel chargé de la cantine et de l'entretien.

Les visuels et les slogans choisis ont en effet cherché à inscrire les bons réflexes pour la planète dans une relation positive avec les agents de la commune.

Parce que bien trier, ça donne la banane à Gaëlle et ne pas gaspiller, ça file la patate à Brigitte, etc.

Un parti-pris qui a suscité l'intérêt amusé des élèves et des questions dès la pose des affiches le 13 novembre dernier.

Pour impliquer davantage nos écoliers dans cette démarche, des petits cahiers ont circulé à la récréation auprès de chaque classe pour recueillir leurs idées autour de la réduction des déchets et du "bien vivre" ensemble.

Cet exercice a été totalement libre, il ne s'agissait pas d'un "devoir". Participait qui voulait.

Et nous sommes heureux et fiers d'accueillir dans ce journal (ci-contre) leurs productions écrites.



## “ Une nouvelle tête à la cantine. ”

Annouchka Durand a rejoint depuis le 2 novembre l'équipe chargée de l'accueil du midi. Un soutien nécessaire pour mieux tenir le dernier protocole sanitaire qui impose à

nouveau une table pour chaque classe, sans vis-à-vis pour les convives, et des cours de récréation séparées. Bienvenue à elle !



## “ Masques : un pour tous, tous pour un. ”

Le 5 novembre, chacun des 85 élèves scolarisés à Lestiac s'est vu remettre une enveloppe contenant un masque lavable confectionné par des parents volontaires.

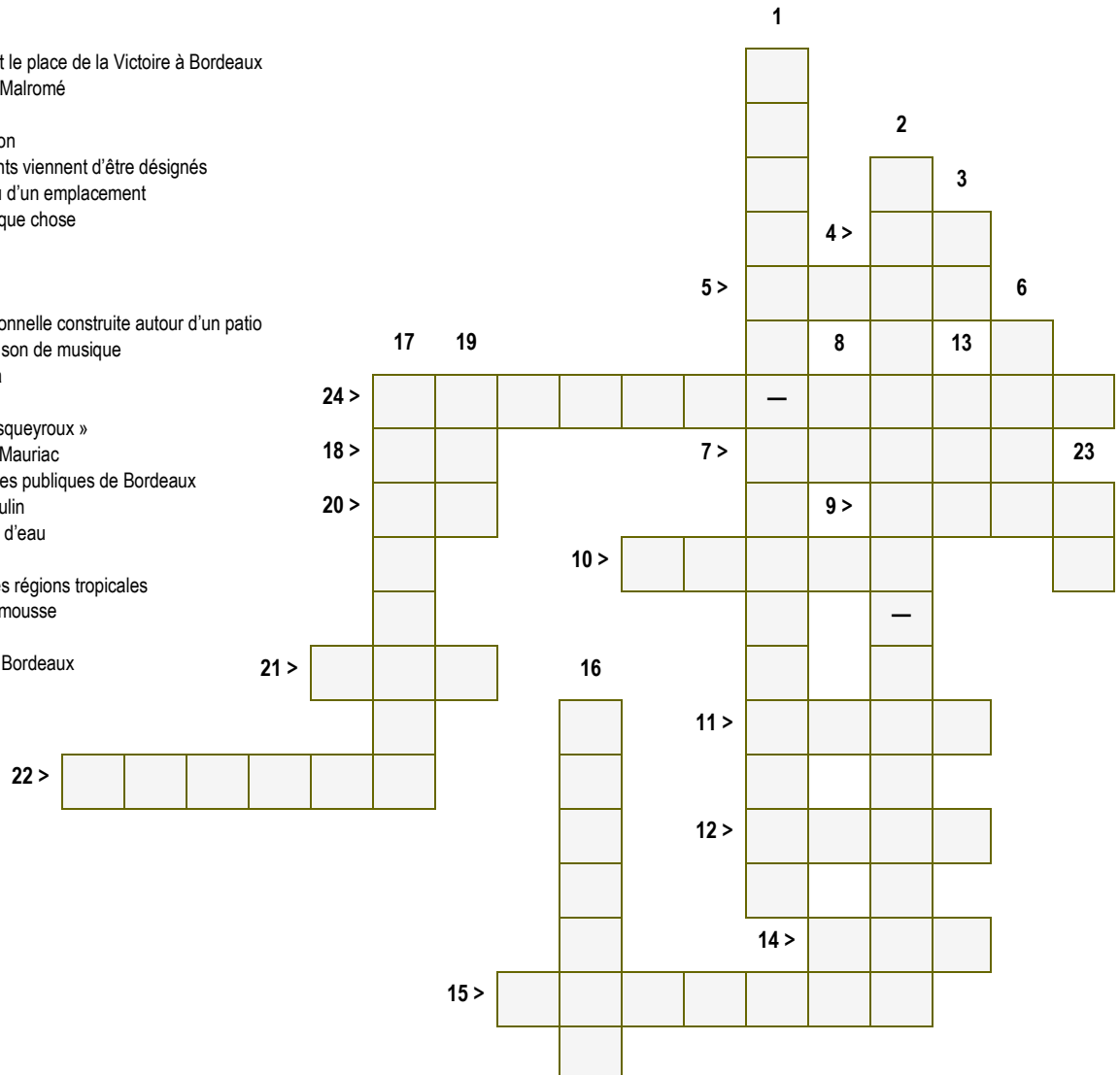
Les personnels enseignants et du périscolaire ont eu droit à la même attention.

Cette louable initiative, nous la devons à l'association La Cabane des Loupiots. Que ses membres soient, ici, chaleureusement remerciés de leur esprit généreux et solidaire !



## “ La page détente de Sophie ! ”

- 1- Rue située entre l'opéra et le place de la Victoire à Bordeaux
- 2- Peintre né au château de Malromé
- 3- Synonyme du « do »
- 4- Conjonction de coordination
- 5- Ensemble dont les éléments viennent d'être désignés
- 6- Synonyme d'un endroit ou d'un emplacement
- 7- Raison ou origine de quelque chose
- 8- Féminin de « le »
- 9- Un « bond »
- 10- Adjectif démonstratif
- 11- Au Maroc, maison traditionnelle construite autour d'un patio
- 12- Signe qui caractérise un son de musique
- 13- United States of America
- 14- Etendue d'eau salée
- 15- Auteur de « Thérèse Desqueyroux »
- 16- Propriété familiale de F. Mauriac
- 17- Une des principales places publiques de Bordeaux
- 18- Pronom personnel masculin
- 19- Masse de terre entourée d'eau
- 20- Adjectif démonstratif
- 21- Céréale cultivée dans des régions tropicales
- 22- Qui roule n'amasse pas mousse
- 23- Pronom personnel
- 24- Architecte de l'Opéra de Bordeaux



### La recette zéro gaspi : le Pudding d'après-Noël de Sabine.

(idéal pour écouler le pain dur qui traîne toujours après les repas en famille)

#### Ingrédients:

- 150 à 200 g de pain rassis
- 2 bonnes cuillères à soupe de raisins secs (ou mélange figes, dattes, raisins)
- 3 oeufs
- 50 cl de lait
- 150 g de cassonade
- vanille et/ou cannelle en poudre (selon les goûts)
- et confiture (si un fond de pot se languit au frigo)

Faire chauffer le lait avec le sucre.  
A part, battre les trois œufs.

Hors du feu, verser les œufs battus dans le lait chaud et mélanger.

Ajouter la cannelle (ou la vanille) et le pain rassis, coupé en petits morceaux ou émietté selon la consistance que vous recherchez pour votre gâteau.

Ajouter la confiture et les fruits secs. Laisser le pain s'imbiber dans le mélange pendant 3 à 4 mn. Verser le tout dans un moule beurré (j'utilise pour ma part un moule à Kougloff).

Cuire à thermostat 5 - 6 pendant 40 à 45 mn.  
Déguster tiède ou froid.



## “ Les conseils de la classe CE1-CE2 de Pauline !



**En cette période automnale de confinement, la classe de CE1 CE2 de Pauline Aimé vous donne quelques astuces pour occuper petits et grands et oublier la monotonie...**

### Conseils de gourmands



😊 Vous allez retrouver le sourire en faisant des chocolats de Noël !

**Maïlan**

😊 Novembre c'est la saison des châtaignes et des champignons. Moi je vais en ramasser pour

faire un bon repas. (Mais attention, il y a des champignons vénéneux!) **Olia**

😊 Si vous voulez retrouver le sourire faites des gâteaux et déguster-les le samedi soir ! il n'y a pas école le lendemain, on peut se coucher un peu plus tard... **Tony**

😊 Pour vous remonter le moral, faites des chocolats et mangez-les ! **Enaëlle**

😊 Vous voulez retrouver le sourire ? Faites de la cuisine ou des chocolats ! Pour ça il vous faut une bonne recette et de délicieux ingrédients. **Clarisse**

😊 Faites de la cuisine ! Une brioche au chocolat ou à la vanille. **Ambre**

😊 Pour vous remonter le moral, faites de la cuisine avec vos parents. **Maia**

### Paroles d'artistes



😊 Pour vous remonter le moral vous pouvez faire de la musique ou siffler et chanter. **Ella**

😊 Faites du pixels art c'est facile! Pour cela il faut des feuilles pixels (sur internet) et des feutres. **Esteban**

😊 Pour oublier tout ce qui se passe vous pouvez faire de la peinture ou du dessin c'est génial parce que vous allez oublier le coronavirus ! **Maud**

😊 L'automne c'est bien parce qu'on peut ramasser des fleurs et les mettre dans un vase . **Léanne**

😊 En automne on peut aller ramasser des feuilles et faire des jolis tableaux multicolores . **Jeanne**

### Pour ceux qui aiment le grand air



😊 Allez dehors cueillir des champignons dans la forêt attention, certains sont toxiques ! **Pierre**

😊 Allez dehors et faites des nids de feuilles énormes pour jouer dedans !

😊 Amusez vous avec votre famille ,et faites des murailles de feuilles dans votre jardin ! **Erwan**

😊 Pour vous remonter le moral, l'automne c'est formidable ! On peut faire des bouquets de feuilles ou des constructions de feuilles. **Valentin**

😊 En automne on peut jouer dans les flaques de boue à condition de mettre des habits qui peuvent se salir . **Soane**

😊 L'automne, c'est beau parce que les feuilles changent de couleur. On peut faire des bouquets de feuilles.

😊 Vous voulez retrouver le sourire ? Faites 3 exercices de détente matin et soir . **Aymeric**

😊 Vous voulez retrouver le sourire ? Sortez vous amuser dans le jardin. **Noah**

😊 Ramassez des feuilles pour faire des décorations et offrez-les à vos parents. **Juan**

### En attendant Noël...

😊 C'est bientôt Noël on peut commencer à décorer mettre des guirlandes dans le sapin de Noël. **Victor**



😊 On peut commencer à faire notre liste de Noël ! En novembre c'est bien d'être devant la cheminée. **Zoé**

😊 On peut décorer la maison parce que le Père Noël va bientôt poser les cadeaux sous le sapin. Dormez bien les enfants sinon le Père Noël ne va pas pouvoir venir ! **Alice**



“ *Bientôt, grâce à vous une expo photos, sur le Lestiac d'autrefois .* ”



**C**onstitué de placeaux qui étaient à l'origine des fermes, les corps de bâtiment, au fil du temps, ont cessé de loger veaux, vaches, cochons et autres volatiles...pour abriter de nouvelles familles qui ont apprécié le charme de la pierre.

Nous avons pensé qu'il pourrait être intéressant que nos anciens, notre mémoire, racontent leur village, les commerces, les bars, les fermes et tout ce qui faisait Lestiac sur Garonne.

Une exposition de photos, de cartes postales accompagnées de commentaires pourrait faire le lien entre ces différentes générations et faire revivre notre village et en comprendre son organisation.

Un confinement, un couvre-feux... tant de moments opportuns de faire un peu le tri de ses photos et cartes postales.

Toute votre documentation sera scannée pour vous être ensuite restituée. En voyant loin, elle pourrait même faire le but d'un bel ouvrage sur Lestiac sur Garonne !

Alors tous à vos cartons, de la cave au grenier, dénichiez des trésors.

**> N'hésitez-pas à nous contacter :**  
**Bruno, sur son adresse mail :**  
**[bruno.pequignot@hotmail.fr](mailto:bruno.pequignot@hotmail.fr)**  
**Liliane, sur son téléphone 06 80 06 68 30**



“ *Noël : décorations au balcon .* ”



**P**endant cette période de fêtes particulière, où l'on ne peut pas se rassembler, la commune propose que les Lestiacais s'unissent symboliquement en décorant, pour Noël, une fenêtre ou un arbuste que les voisins et les passants pourront admirer....  
 Alors, à vos fenêtres, à vos jardins, à vos idées pour que notre village scintille de mille feux!

Les photos de vos décorations personnelles seront mises en valeur sur notre page Facebook et dans le prochain journal municipal. Vous pouvez nous envoyer les clichés via notre page Facebook ou sur l'adresse mail de la mairie ([mairie-lestiac@wanadoo.fr](mailto:mairie-lestiac@wanadoo.fr)), ou bien, nous passerons les immortaliser, avec votre accord.

#### Mairie de Lestiac sur Garonne

1, chemin de l'Église  
 33550 Lestiac sur Garonne  
 Tél : 05 56 72 32 34  
 Fax : 05 56 72 17 52  
 Email : [mairie-lestiac@wanadoo.fr](mailto:mairie-lestiac@wanadoo.fr)  
 Site internet : [lestiac.com](http://lestiac.com)  
[www.facebook.com/lestiac](http://www.facebook.com/lestiac)



#### Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi 15h -17h  
 Mercredi 9h -12h  
 Jeudi 15h -19h30



#### Astreinte élus

**06 84 24 06 79**

Pour toute urgence relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie.



#### Journal d'informations municipales et associatives de Lestiac sur Garonne.

Comité de rédaction :  
 la commission communication .  
 Imprimé par nos soins.  
 Ne pas jeter sur la voie publique.